



Guide d'enseignement

Chirurgie ORL

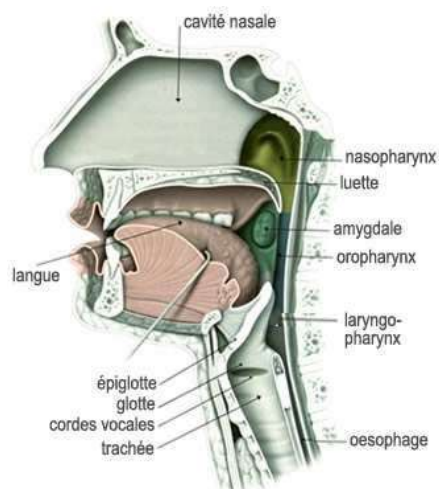
Exérèse de nodules des cordes vocales

Description

Cordes vocales : les vibrations des cordes vocales produisent la voix.

Les nodules : petites excroissances (bosses) sur les cordes vocales. Souvent, ils sont le résultat du surmenage vocal. Ils sont bilatéraux.

Un nodule : petite excroissance unilatérale sur une corde vocale. Souvent, il est le résultat d'un surmenage vocal.



Alimentation

- Le soir de la chirurgie, prenez une diète légère. Le lendemain, une diète progressivement normale.

Recommandations

- Il ne devrait pas y avoir de douleur importante au niveau de la gorge. La voix peut être un peu changée. Un léger agacement peut être ressenti; il disparaîtra rapidement.
- Un repos absolu (ne pas parler) est demandé pour une période de _____ jours.
- Si vous possédez un humidificateur, vous pouvez le placer dans la pièce où vous dormirez.
- Vous pouvez sortir à l'extérieur.
- Ne pas chuchoter, car l'effort demandé aux cordes vocales est plus important que de parler normalement.
- Un repos vocal relatif (ne pas parler en présence d'une source de bruit, ne pas parler au téléphone ou dans la voiture) pour une période de _____ jours suivant le repos relatif.

Arrêt de travail

- À discuter avec le médecin traitant.

Quand dois-je revoir mon chirurgien?



Vous aurez un rendez-vous de suivi avec votre chirurgien après votre chirurgie. Vous aurez les informations pour ce rendez-vous le jour de votre départ de l'hôpital.

- Le prochain rendez-vous dans _____ mois.



Si vous avez des questions :

- Appelez au 418 525-4444 et demandez à parler à la centrale de rendez-vous en ORL en nommant l'hôpital où vous avez eu votre chirurgie.

Il est important de suivre également les surveillances indiquées dans le guide d'enseignement préopératoire qui complète ce document.

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 6 janvier 2025. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2025. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.